

Résumé du rapport (non publié) du colonel Gilbert Canovas par les rapporteurs de la Mission d'information parlementaire de 1998

Gilbert Canovas

MIP, 30 avril 1991

Dans le rapport qu'il établit le 30 avril 1991, au terme de sa deuxième mission de conseil, le Colonel Gilbert Canovas rappelle les aménagements intervenus dans l'armée rwandaise depuis le 1er octobre 1990 parmi lesquels figurent notamment :

- la mise en place de secteurs opérationnels afin de faire face à un adversaire menaçant l'ensemble de la frontière rwando-ougandaise et une grande partie de la frontière rwando-tanzanienne ;

- le recrutement en grand nombre de militaires du rang et la mobilisation des réservistes qui a permis aux FAR un quasi doublement de leur effectif passant de 11 000 en octobre 1990 à 20 000 en janvier 1991 ;

- la réduction du temps de formation initiale des soldats, limitée à l'utilisation de l'arme individuelle en dotation. [...]

Dans un rapport qu'il établit le 30 avril 1991 sur les forces armées rwandaises, le Colonel Gilbert Canovas préconise un certain nombre de mesures visant notamment à améliorer l'organisation, le renseignement et la formation des forces de l'armée rwandaise. En annexe de ce rapport, il dresse le

bilan des visites qu'il a effectuées dans la première quinzaine de février 1991 dans l'ensemble des secteurs opérationnels.

Au terme de cet audit, le Colonel Gilbert Canovas suggère au Chef d'état-major de l'armée rwandaise la création de cinq zones de défense, dont la configuration serait fonction du type de menace, la zone de Kigali disposant d'une réserve générale. Il insiste par ailleurs sur la formation, l'encadrement des troupes et le contrôle de l'instruction.

Le Colonel Gilbert Canovas établit ensuite pour chaque secteur opérationnel un bilan de situation, en février 1991, dans lequel il souligne les difficultés rencontrées dans la zone et propose des solutions concrètes pour améliorer la sécurité et l'efficacité de chaque dispositif.

Dans le secteur de Mutara, en majorité hostile aux FAR, il indique qu'environ 150 000 personnes ont été déplacées. Il suggère la mise sur pied d'un élément d'intervention rapide.

Dans le secteur de Gisenyi, il propose un meilleur emploi de la Gendarmerie, dont il constate qu'elle est écartée de la mission de défense du secteur,

plutôt pour des raisons politiques que stratégiques.

Dans la zone de Ruhengeri, il note « *la hargne* » et « *le zèle* » des populations lors des opérations de ratissage et de contrôle routier, mais aussi le découragement et la peur de tous ceux qui se sont enfuis de chez eux pour se regrouper dans des lieux plus urbanisés. Il propose, pour remédier à l'insécurité de ces populations, vivant au sud du Parc des Volcans, « *la mise en place de petits éléments en civil, déguisés en paysans, dans les zones sensibles, de manière à neutraliser les rebelles généralement isolés* ».

Dans le secteur de Rusumo, il préconise la sécurisation du Pont de l'Akagera avec l'installation de projecteurs

et d'une mitrailleuse supplémentaires, ainsi que le piégeage des accès possibles par la vallée.

Enfin, dans le secteur de Byumba, il relève notamment la difficulté de contrôler un front très large et très accidenté. Il suggère de « *valoriser le terrain en piégeant des carrefours, confluents de thalwegs, et de points de passage possibles de l'adversaire* ». Il note sur ce point particulier qu'il s'agit d'une « *mesure en cours d'exécution avec la participation du détachement Noroît* ».

La ville de Kigali lui semble souffrir de mauvaises liaisons radio ou téléphoniques et ne dispose pas de réserve d'intervention locale.